Cruauté animale: «Il faut fermer les fourrières à but lucratif!»

♡ Favoris

Par Lise Bergeron

12 mai 2011



Les associations de protection des animaux pressent les municipalités du Québec de cesser de faire affaire avec les fourrières à but lucratif comme le Berger Blanc.

Le vendredi 13 mai 2011, la SPA Canada lancera un appel au boycott de la médaille que les propriétaires de chiens doivent acheter chaque année au coût de 30 $. Ce montant sert directement à financer des fourrières comme le Berger Blanc, où des actes de cruauté ont été révélés lors de l'émission Enquête, de Radio-Canada, le 22 avril dernier. La SPA Canada demande aussi à la Ville de Montréal des preuves concrètes de son engagement à créer des fourrières municipales à but non lucratif. Au cours des prochains jours, trois coalitions formées de citoyens et d'organismes de défense des animaux seront créées pour protester contre l'inertie du Québec dans le dossier.

Au même moment, le tout nouveau Regroupement pour la protection des animaux du Québec (R-PAQ) demande à la Ville de procéder à une transition urgente des fourrières à but lucratif vers d'autres formes de services animaliers. Le R-PAQ, créé le 12 mai 2011, est notamment constitué de la SPCA de Montréal, de l'Association des techniciens en santé animale du Québec et de la Humane Society International Canada.

«Il faut les sortir de là»

Pour gérer la crise à court terme, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a ordonné des mesures d'encadrement du Berger Blanc: présence d'un vétérinaire lors des euthanasies et cages assez grandes pour que les animaux puissent s'y allonger. La SPA Canada est consternée que le MAPAQ n'ait pas fermé sur le champ le Berger Blanc et condamné plus fortement les actes de cruauté. «Même pas une amende! Il ne s'agit de rien d'autre que d'une tape sur la main et une démonstration qu'au Québec, la cruauté envers les animaux est acceptée et même récompensée par des contrats de plusieurs millions de dollars par année! Une chose inconcevable dans toutes les autres provinces canadiennes», martèle Gabriel Villeneuve, directeur de campagnes de la SPA Canada.

Fermer le Berger Blanc? «Mis à part les actes de cruauté dans la salle d'euthanasie, le Berger Blanc n'a pas fauté. Nous devons rester dans les limites de la loi», estime la Dr Caroline De Jaham, présidente d'Anima Québec, l'organisme du MAPAQ responsable du bien-être des chiens et des chats au niveau provincial. La vétérinaire admet toutefois qu'il y a un manque de transparence dans la gestion des fourrières. Pour Isabelle Poitras, la citoyenne à l'origine du reportage d'Enquête et membre du R-PAQ, le MAPAQ et Anima Québec manquent de leadership dans le dossier: «Le Québec doit atterrir au XXIe siècle! Comme citoyenne, je refuse de vivre dans une société attardée qui avalise ces actes barbares et cruels. C'est inacceptable», dénonce-t-elle. Le R-PAQ est d'avis que le système en vigueur au Québec est coûteux et inefficace.

Selon Alanna Devine, directrice de la défense des animaux à la SPCA de Montréal, «L'option de se débarrasser simplement des animaux indésirés n'est plus viable. Quand je parle à mes confrères américains de nos fourrières à but lucratifs, ils ne comprennent pas de quoi je parle. Pour eux, ce concept n'existe même pas. Il est temps de passer à autre chose au Québec.».

À court d'options

Aux dernières nouvelles, le Plateau Mont-Royal ne renouvèlera pas son entente avec le Berger Blanc en juin prochain et Côte-des-Neiges vient de signer avec la SPCA, qui est elle-même débordée par l'arrivée continuelle d'animaux. Les options manquent actuellement. Par exemple, Rosemont-La Petite-Patrie est lié au Berger Blanc jusqu'en 2012 et ne sait pas vers qui d'autre se tourner en attendant. Que faire? «La Ville doit sortir les animaux du Berger Blanc immédiatement et les placer dans des refuges temporaires gérés par la Ville», estime Gabriel Villeneuve. Le R-PAQ propose aussi des mesures transitoires pour sortir de la crise actuelle.

Vision Montréal et Projet Montréal optent pour la création d'un service municipal afin de «contrer la maltraitance et l'euthanasie érigée en système». La ville de Laval quant à elle affirme que le contrat qui la lie au Berger Blanc viendra à échéance le 31 mai prochain et qu'un appel d'offres public sera lancé. La Ville précise que «le poste lavallois du Berger Blanc ne procède à aucun acte médical et qu'aucun manquement aux règles normales n'y a été observé».

Quoi qu'il en soit, plusieurs estiment qu'on ne peut plus se mettre la tête dans le sable: «Les animaux sont sous notre responsabilité collective. Ils n'ont aucune voix, aucun moyen de se faire entendre. Comme société, il nous appartient de s'assurer qu'ils sont traités adéquatement. Ce n'est pas l'affaire des entreprises privées», conclut Carl Saucier-Bouffard, professeur d'éthique animale au collège Dawson, à Montréal, et chercheur associé à l'Université d'Oxford en Angleterre.

Faire bouger les choses

La SPA Canada invite les citoyens qui veulent protester contre les fourrières à but lucratif comme le Berger Blanc, à venir jeter leur médaille municipale le vendredi, 13 mai, à 17h30, devant les hôtels de ville de Montréal (métro Champ-de-Mars) et de Québec (place d'Youville). Par ailleurs, à l'initiative d'Isabelle Poitras, la citoyenne à l'origine du reportage d'Enquête, les citoyens du Québec peuvent signer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale afin que les normes de fonctionnement des refuges et fourrières soient renforcées.